

D.U CICATRISATION DES PLAIES AIGÛES ET CHRONIQUES

Responsable Universitaire : Pr J-L. GROLLEAU-RAOUX

Durée : 1 an

Accès :

Formation Initiale :

- Étudiants de 3^{ème} cycle (DES/DESC) en Médecine ou Pharmacie,
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA de Chirurgie Plastique.

Formation Continue :

- Docteurs en Médecine titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Docteurs en Pharmacie titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Infirmier(e) DE, Infirmier Puéricultrice DE : titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne.

Critères de sélection :

Candidature à adresser par mail entre le 1^{er} mars et le 15 avril (toute demande arrivant avant ou après ces dates ne pourra pas être traitée) sur l'adresse mail kherouf.y@chu-toulouse.fr, à l'attention du Pr. JL GROLLEAU, accompagnée d'une lettre de motivation + C.V + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandé.

Etant donné l'afflux des demandes, **le secrétariat pédagogique du DU ne pourra répondre aux personnes retenues qu'à partir du 15 mai** ; vous pouvez éventuellement le recontacter les mardis ou jeudis après-midi entre 15 h et 17 h au 05 61 32 44 22

Nombre de places limité à 50.

Objectifs pédagogiques :

Meilleure connaissance de la cicatrisation des plaies aigües et chroniques pour être capable de réaliser une enquête étiologique précise et d'adapter les soins nécessaires.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du DU

Contrôle des connaissances – Évaluation :

MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DU*
Assiduité
Examen final écrit
Mémoire écrit de fin de DU
Validation de stage

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Montant des inscriptions en formation initiale :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel

+ Frais pédagogiques de 1000 euros

Renseignements :

Mme KHEROUF Yasmina - Tél : 05 61 32 44 22 (mardi et jeudi entre 15 h et 17 h) - E-mail : kherouf.y@chu-toulouse.fr

Service de Chirurgie Plastique et des Brûlés - CHU Rangueil

1 avenue Jean Poulhès - 31059 Toulouse cedex 09